

Hommage à Éric Bédard



Le Syndicat de l'enseignement de la Haute-Yamaska (SEHY) est en deuil. C'est avec tristesse et consternation que nous avons appris, le 4 mars dernier, le décès subit de monsieur Éric Bédard, notre ami, très estimé collègue et président. Les mots nous manquent pour rendre hommage à ce grand homme, cette force de la nature haute en couleur et ce fervent défenseur des droits des travailleurs, particulièrement, des droits des enseignants membres du SEHY.

Plusieurs auront connu Éric, le président du SEHY. Cet homme qui n'avait pas seulement des principes, des valeurs et des convictions, mais aussi le courage de « faire ce qu'il faut » pour faire changer les choses. Éric était et restera toujours un homme d'honneur sur qui on pouvait toujours compter. Il aura été engagé, sans ménagement, dans la cause des droits des enseignants. Il a mené à bien plusieurs batailles épiques contre la Commission scolaire du Val-des-Cerfs (CSVDC) permettant d'obtenir des sentences arbitrales du secteur de l'éducation (SAE) favorables, dont certaines font maintenant jurisprudence. Mentionnons, notamment, la SAE 8663 (clin d'œil à Éric qui n'avait pas son pareil pour citer les numéros de sentence!). De plus, il est important de rappeler que c'est à Éric, alors qu'il était enseignant, que l'on doit la SAE 7376. En effet, il a été le premier à faire reconnaître que le premier devoir de loyauté d'un enseignant est envers ses élèves et non pas envers la direction de l'école. Parmi ses nombreux faits d'armes, nous tenons à souligner l'implication et l'engagement d'Éric dans le processus qui a mené à la désaffiliation du SEHY de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE- CSQ) et à la création, le 28 juin 2006, de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). Même si plusieurs y aspirent, très peu de personnes atteindront un tel niveau d'accomplissement au cours de leur carrière. Éric, même s'il est parti

trop tôt, aura réussi à atteindre des sommets rarement égalés. Il ne cherchait pas la reconnaissance, la gloire ou les amis (ceux qui le connaissent sauront vous le confirmer), il voulait changer les choses même si cela impliquait de quitter le sentier de la facilité pour rendre le monde meilleur. Il était exceptionnel. Merci Éric !

Ceux qui ont eu la chance de le côtoyer ont pu constater qu'Éric était aussi un homme ayant un sens élevé de la justice. Il avait à cœur d'améliorer le monde. Il offrait son aide, son support et son énergie, sans compter, à ceux qui en avaient besoin. Comme il le disait lui-même, il ne se connaissait pas de limite à l'intérieur des limites de la légalité. Jusqu'à la fin, il aura défendu les droits des membres du SEHY, même, au détriment de sa propre personne. Éric était un homme passionné qui ne faisait jamais (dans ce cas on peut dire jamais) les choses à moitié. Nous lui devons certainement plus qu'une fière chandelle.

En lisant les multiples témoignages que nous avons reçus, depuis lundi, de la part d'anciens élèves, d'anciens collègues ainsi que de plusieurs membres du SEHY, il est impossible de passer sous silence le fait que, malgré ses grandes qualités guerrières, Éric était aussi un homme de cœur, un grand humaniste. Bien qu'il était capable de « brasser la cage » des gens lorsque c'était nécessaire, il savait aussi faire preuve d'une grande compassion envers les gens qui en avaient besoin. Il savait écouter, rassurer, conseiller et insuffler sa force aux gens lorsque le besoin se faisait sentir. Il ne se détournait pas de ce qu'il considérait être ses responsabilités et n'hésitait pas à servir de bouclier afin de protéger les autres, ou le SEHY, lorsqu'il le jugeait nécessaire. Nous ne pouvons qu'espérer que son exemple et son souvenir sauront nous inspirer collectivement et nous permettront de

continuer à œuvrer pour la défense de nos droits et de nos conditions de travail. En partant, Éric laisse un vide immense (il aurait dit qu'il n'est pas si gros que cela!) qui sera difficile de combler. Il était le cœur et l'âme du SEHY. Éric était plus qu'un président et un collègue de travail pour nous. Il était un ami et un compagnon de bataille sur lequel nous pouvions toujours compter. Il nous manquera et ne pourra pas être remplacé. Il n'y avait qu'un seul Éric Bédard. Nous sommes privilégiés, même si nous n'en avions pas toujours conscience sur le coup (!), d'avoir eu la chance de travailler à ses côtés jour après jour.

Puisque la perte est si grande pour le SEHY, nous pouvons seulement imaginer les moments difficiles que doit vivre sa famille. Au nom des membres du conseil d'administration du SEHY, des personnes déléguées d'écoles et de tous les membres que nous représentons, nous leur offrons, à tous, nos plus sincères condoléances. Qu'ils sachent que leur père, frère, fils et mari était un homme hors norme qui nous obligeait à nous dépasser et à offrir le meilleur de nous-mêmes.

Éric, tu nous manques déjà.
Nous ne t'oublierons pas.

Tes collègues et amis,
Sophie Veilleux
Martin Laboissonnière